

ASSOCIATION FRANCAISE DE CLASSE 1 METRE

275 Avenue Henri Guillaume

83500 La Seyne sur Mer

Assemblée générale du vendredi 8 Mai 2009

La Varenne (76).

Compte rendu du secrétaire

57 membres présents ou représentés
Représentativité des membres : 37.5 %

Membres du comité directeur présents :

Arnaud TOUREAU

Stéphane CESSINAS

Olivier COHEN

Erwan LEBOT

Christian COLLIGNON

Ouverture à 19h00 de l'assemblée générale de l'association par son président Arnaud TOUREAU, sachant que le quorum est atteint.

Lors de l'ouverture de la séance, Arnaud Toureau précise que depuis la démission de notre ancien président Gérard Garo courant 2008, il a été nommé au poste de président, et officialise la nouvelle domiciliation de l'association de classe :

Association Française de Classe 1 mètre
275 Avenue Henri Guillaume
83500 La Seyne sur Mer

En début de séance, la parole est donnée à Emile Servella, membre de la commission technique FFV – VRC pour présenter les actions menées par la FFV en coopération avec les deux principales associations de classe :

- Nomination d'une personne hors FFV, pour l'attribution des numéros de voile IOM, M
- Intégration du dernier système de course HMS dans les RCV
- Suppression de tous les autres systèmes de courses
- Publication des parcours « bouée au vent avec dog leg » et « porte sous le vent » les 2 pouvant être combinés

Le président rappelle les actions entreprises par le CD concernant les championnats d'Europe en Croatie, les inscriptions pour le CM à la Barbade et la candidature du Club de voile de l'Aiguillon sur mer pour l'organisation d'un championnat d'Europe en 2010. Il propose ensuite d'ouvrir le débat sur les propositions des résolutions proposées, pendant qu'est distribué le bilan financier 2008 et le bilan prévisionnel 2009.

Résolution N°1 – Achille Chatin :

« Revenir au timbre Asso IOM au lieu de l'autocollant sur bateau; En effet, c'est beaucoup plus la personne qui est concernée car c'est elle qui est membre pas le bateau. Ainsi, ce ne sera plus le bateau qui fera foi pour s'inscrire à une régates, mais la licence FFV et de la nature du timbre y figurant. Le timbre devra être collé sur la licence FFV valide (de l'année en cours). Ce timbre ne remet pas en cause les adhérents loisirs (gratuité) ni les adhérents « compétition » (15 Euros), simplement les deux types de timbre devront être de couleur différentes (comme les adhésifs des coques actuels) ».

Achille Chatin argumente sa proposition et un débat s'ouvre. La parole est donnée à Marc Minaud pour qu'il explique pourquoi l'association de classe a été amenée à proposer cette solution à l'époque.

Pour : 6
Abstention : 8
Contre : 43

Résolution rejetée.

Résolution N°2 – Achille Chatin:

« Je propose la création d'une 2^e liste en plus de celle des adhérents Asso 1 Mètre : Liste des certificats de jauge de IOM français, c'est à dire liste des coques existantes. (Tous les propriétaires de coques d'IOM navigant actuellement ne sont pas membres de l'asso - et plusieurs membres de l'asso ont plus d'une coque d'IOM).

But recherché : accroître la représentativité de notre NCA vis à vis de l'IOMICA (la NCA anglaise procède de manière similaire) ».

Après argumentation d'Achille Chatin sur sa motivation, le président explique les avantages et les inconvénients de la création de cette liste.

Achille Chatin décide alors de retirer sa proposition qui ne sera pas votée.

Résolution N°3 – Gilles Dadou:

« Je propose que la classe élabore un cahier technique pour l'organisation d'une régata de VRC. Celui-ci serait divisé en plusieurs parties :

A terre, pour la logistique, ex : stockage des bateaux, aires d'attente pour les bateaux, tables, réseaux électriques, pour le déroulement des courses, ex : sono, zone de courses, ponton.

Sur l'eau, ex : parcours adaptées avec des mesures précises, éloignement par rapport aux berges, couleurs et tailles des bouées.

Ce document devant être annexé aux I.C.

Il aidera les organisateurs à préparer sereinement leurs épreuves et sera un soutien face aux éternels insatisfaits.

Il assurera aussi la réussite des épreuves en offrant de bonnes conditions et particulièrement en ce qui concerne les parcours qui restent, fréquemment, un sujet de discorde.

Il ne faut pas oublier que les coureurs sont les seuls dont la VRC ne pourra jamais se passer ».

Le comité de direction explique que la création de ce document est du ressort de la FFV. Par contre, elle propose la création d'un document qui permettrait d'aider l'organisateur à la création d'une régata (Manuel du parfait organisateur). Ce document aura pour but d'éviter à un organisateur néophyte un grand nombre de désagréments.

Contre : 11

Abstention : 17

Pour : 29

Résolution approuvée.

Budget:

Le trésorier présente le budget 2008 et le prévisionnel 2009.

Après quelques précisions, le budget 2008 est mis au vote.

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 56

Le budget 2008 est approuvé.

Proposition N°1 du comité Directeur:

« Subvention au Championnat du monde à la Barbade: Oui / Non ? Si oui, montant de la subvention par représentant? »

Contre : 9

Abstention : 19

Pour : 29

Une aide financière est approuvée.

Afin de définir l'aide aux coureurs, le montant est mis au vote.

Deux propositions :

- 450€ (50€ par coureur)
- 900€ (100€ par coureur)

Première proposition : Pour : 8

Deuxième proposition : Pour : 16

Abstention : 16

Le montant n'ayant pas été approuvé à la majorité, le comité directeur prendra ses dispositions à ce sujet, sachant que l'aide financière a été approuvée.

Vote du budget prévisionnel 2009:

Contre : 5

Abstention : 10

Pour : 30

Le budget prévisionnel 2009 est approuvé.

Proposition N°2 du comité Directeur:

« Cotisation 2010 (à partir du 1^{er} janvier 2010) à **15 euro** pour les adultes, **0 euro** pour les moins de 18 ans ».

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 56

La proposition est approuvée.

Proposition N°3 du comité Directeur:

« Droit d'enregistrement pour toute nouvelle coque (à partir du 1^{er} janvier 2010) d'un montant de 0 euro».

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 56

La proposition est approuvée.

La séance est levée à 20h50. Arnaud TOUREAU est congratulé par l'assemblée.

Avant que les participants ne quittent la salle, le comité directeur a mis en tombola des lots pour fêter la création de l'association de classe lors du Championnat de France 2003 qui s'est déroulé à la Varenne. Ces différents lots achetés par l'association de classe et offerts par certains sponsors, ont été séparés en deux parties : pour les participants du CF et pour les personnes n'ayant pu se déplacer. Ces différents lots ont été tirés et remis aux personnes concernées ou à leurs représentants pour ceux qui n'étaient pas présents.

Fin du tirage à 21h.

Le secrétaire général.

Christian COLLIGNON.

Le Président.

Arnaud TOUREAU.